

DÉCLARATION D'ACTION CIVIQUE **ET DE MÉMOIRE** 2025



L'UNC ET LES FORCES MORALES

Le rôle de l'UNC dans le renforcement des forces morales de la Nation

Le présent document reprend, partiellement, en le recentrant sur la seule UNC, le canevas et le contenu de l'intervention de son président national, le général de corps aérien (CR) Hervé Longuet, prononcée le 15 janvier 2024, lors du colloque organisé à l'École militaire par l'observatoire des forces morales du centre de recherche de Coëtquidan de l'académie militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan. Le thème, plus général, en était « *Les associations mémorielles et/ou combattantes et le renforcement des forces morales de la Nation* ».

Le texte de cette intervention figurera, *in extenso*, dans un ouvrage à paraître, édité sous la direction de Monsieur Alex Auger, directeur de cet observatoire. Y sera rassemblé l'ensemble des interventions et contributions de ce colloque ainsi que les discours d'ouverture et de clôture.

*

La présente déclaration d'action civique et de mémoire 2025 comprend quatre parties.

- La perpétuation de la mémoire.
- Le rôle particulier de l'UNC dans le renforcement des forces morales.
- Lien armées-Nation, esprit de défense et résilience, SNU et cadets de l'UNC.
- L'UNC, association force de proposition et de conseil.

PRÉAMBULE

Interview de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, *La Voix du Combattant*, mensuel de l'Union nationale des combattants, n°1886, juin-juillet 2023 : « *Les associations du monde combattant sont les premiers soutiens de nos armées dans le monde civil.* »

Lettre du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, aux associations combattantes, 2021 : « (...) *l'humain reste le cœur de notre capacité opérationnelle et la cohésion le centre de gravité des armées. Et c'est justement là que vous intervenez les associations, par vos actions, multiples et variées, conduites tout au long de l'année avec enthousiasme et désintéressement, vous pouvez contribuer directement à entretenir la résilience, les forces morales et la vitalité de cette communauté humaine, dont vous constituez le deuxième cercle. Je vous en remercie et vous le dis simplement : nous avons besoin de vous. (...) vous êtes un relais absolument essentiel entre les armées et la société civile.* »

*

Au sein de la société française, l'Union nationale des combattants (UNC) association mémorielle et combattante¹, joue un rôle primordial dans le renforcement des forces morales de la Nation, face au contexte international actuel et à venir, complexe et incertain.

Contribuant à la perpétuation de la mémoire de tous les combattants morts pour la France, cultivant la solidarité avec les survivants et leurs familles, elle participe au sein de notre société civile et des armées, au développement de l'esprit de défense, de la résilience et du patriotisme, dans le cadre de la préparation du combat du futur. Elle est un lien naturel et indispensable entre notre société et les armées, et défend les droits de l'ensemble du monde combattant auprès de nos gouvernants.

¹ Le bon mot d'un haut responsable du Souvenir français permet de différencier une association mémorielle d'une association combattante : « A nous les morts, à vous les vivants. »

1^{re} PARTIE

La perpétuation de la mémoire

L'UNC a une approche apolitique, réaliste, assumée, décomplexée et constructive de l'histoire. La défense de la France est son ADN.

Passeur de mémoire, l'UNC, en tant qu'association mémorielle, assure la perpétuation de celle des combattants morts pour la France, en s'investissant dans la préparation, l'organisation et la participation aux hommages et cérémonies du calendrier mémoriel annuel, fixé par les autorités gouvernementales.

De même, est-elle active et présente et lors des commémorations de faits marquants de notre histoire nationale et plus particulièrement locale.

1 - Une politique mémorielle

L'UNC met en valeur le sacrifice de nos anciens, en citant leur exemple, en faisant connaître leur vie, leurs engagements, en exploitant leurs écrits, les archives, en suscitant des témoignages.

Elle contribue ainsi à ce qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et, surtout, que la vérité prévale sur l'idéologie, la propagande et la manipulation de l'histoire. Outre sa présence, l'animation de cérémonies et d'actions commémoratives, l'UNC intervient auprès des scolaires, du CP à la terminale - notre jeunesse, nos futurs citoyens -, ainsi que dans le cadre de l'action civique et de mémoire menée dans le cadre du dispositif du service national universel (SNU), proposé aux adolescents.

Son comité d'action consultatif d'action civique et de mémoire (CCACM) suit, coordonne, anime, toutes les activités dans ces deux domaines.

Informant fédérations et associations locales sur les rendez-vous du calendrier mémoriel national, rédigeant communiqués et éléments de langage, il fournit liens, documentation, pour la préparation d'activités mémorielles.

Le CCACM publie une déclaration annuelle d'action civique et de mémoire, sur un thème choisi par son conseil d'administration et voté en assemblée générale.

Un peu moins de la moitié de ses adhérents étant des anciens combattants d'Afrique du Nord (AFN), l'UNC est représentée au sein du conseil scientifique de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc (FM-GACMT).

2 - Des exemples

En 2023, 40 ans après, un hommage particulier a été rendu aux 58 morts de l'attentat du *Drakkar* du 23 octobre 1983, à Beyrouth, au Liban. Une majorité d'entre eux étaient des appelés du contingent, tous volontaires service long des 1^e et 9^e régiments de chasseurs parachutistes.

L'UNC a lancé un appel à témoignages, auprès des témoins du drame, et diffusé un numéro spécial de *La Voix du Combattant* son mensuel.

En 2024, l'UNC a pris toute sa part dans la préparation du cycle mémoriel 2024-2025 (80^e anniversaire de la Libération), chapeautée par le groupe d'intérêt public Mission Libération. Elle a participé à l'organisation d'actions mémorielles locales, le long des axes principaux suivis, en 1944-1945, par les troupes alliées et françaises en direction du Rhin, depuis les débarquements de Normandie et de Provence, sans oublier les actions de la Résistance en des lieux et sites souvent méconnus.

Le cycle mémoriel 2024 a honoré aussi la mémoire de la guerre d'Indochine, avec la commémoration de la bataille de Diên Biên Phu, qui marque la fin de la colonisation française en Asie. Des appels à témoignages ont été lancés par l'UNC auprès des survivants d'Indochine, permettant la parution d'un autre nouveau numéro spécial de *La Voix du Combattant*.

Dans ce contexte, fédérations et associations locales de l'UNC ont été mobilisées, relayant les orientations reçues, en liaison avec la direction de la culture de la mémoire et des archives (DCMA) du ministère des Armées, les préfectures, l'ONaCVG, le Souvenir français, les autres associations mémorielles et/ou combattantes, les collectivités locales et les établissements scolaires.

Ainsi ont été matérialisés, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, ces mémoires octogénaires et septuagénaires.

En 2025, ce dispositif sera reconduit, en suivant le programme mémoriel officiel (cf. annexe) et en s'impliquant, plus particulièrement, dans l'organisation d'hommages ciblés, de cérémonies et commémorations locales ainsi que d'interventions à caractère mémoriel et d'action civique auprès des scolaires.

2^e PARTIE

Le rôle particulier de l'UNC dans le renforcement des forces morales

Association combattante, l'UNC s'implique aux côtés « des vivants ». Elle veille à concrétiser la solidarité, l'entraide, la fraternité, l'amitié (piliers des forces morales), au titre de la reconnaissance de la Nation, à l'égard des survivants des conflits passés ou actuels, des blessés et de leurs familles. Des actions sont menées dans des domaines pratiques : social, juridique, financier, en complément de celles mises en place, par les organismes officiels idoines.

1 - Anciens combattants et forces morales

Par anciens combattants s'entend ceux des deux guerres mondiales, de Corée, d'Indochine, plus près de nous, ceux d'Algérie, mais aussi et surtout, nos « jeunes anciens combattants » de la 4^e génération du feu, qui ont participé à des opérations extérieures (Opex)².

Depuis 1963, ils sont plus de 250 000 à avoir participé à pas moins de 258 Opex répertoriées par l'ONACVG, ainsi au Tchad, au Liban, en Ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Sahel, etc. Ces anciens combattants se sont engagés. Ils ont cru en un idéal, ont été formés au combat selon les principes de la pyramide de Maslow³, qui vise à la densification de l'individu et dont le but est de former un corps de guerriers, animés d'un mental solide et d'un esprit de conviction. Ayant servi la France à l'extérieur et à l'intérieur de notre pays, engrangeant ainsi une expérience de la vie souvent hors du commun, ils souffrent, souvent, d'un manque de reconnaissance.

Pourtant, ils représentent un élément dynamique au sein de notre société, porteurs d'émulation, de rigueur, d'acquis et de valeurs composantes des forces morales, avec lesquelles ils étaient en phase durant leur carrière militaire : courage, engagement, maîtrise de soi, résistance à la fatigue et au stress, cohésion. Une valeur conforme à la devise de l'UNC, « Unis comme au front ».

Soldats professionnels, retournés à la vie civile, bon nombre de ces anciens combattants d'Opex engagés dans le processus DDR⁴ ont du mal à se réinsérer dans notre société, malgré des dispositifs d'accompagnement performants, mis en place progressivement par les armées et services : Défense Mobilité et pôle d'accueil ATLAS (Accès en tout temps, tout lieu au soutien).

Depuis 1993, sur 12 500 blessés, physiques et/ou psychiques, atteints d'un syndrome post traumatique (SPT) actif ou dormant, beaucoup sont progressivement perdus de vue.

L'UNC, contribue à leur recherche et veille à les aider dans tous les domaines, social, juridique - l'UNC dispose d'un conseiller juridique - et, ponctuellement, financier, en liaison avec les

² Dans les lignes qui suivent, sous le vocable Opex/Opint s'entend tout militaire, femme ou homme, ayant servi sous les armes en opérations extérieures ou intérieures.

³ <http://alain.battandier.free.fr/spip.php?article6>

⁴ Désarmement, démobilisation, réintégration et reconversion.

cellules d'aide aux blessés propres à chaque armée, les mutuelles et les structures étatiques ou paraétatiques (ONaCVG, Tego, AGPM, Unéo, Mutuelle militaire, Terre Fraternité, IGESA, etc.). Contribuant à leur reconstruction et à surmonter leur handicap, si nécessaire, l'UNC est un lien avec leur famille, en particulier quand les relations avec l'ancienne unité d'appartenance ont été rompues pour différentes raisons : éloignement géographique, phobie des administrations, rancœur, décrochage social, etc. Elle facilite la recherche de stages de formation, d'emplois et à la réinsertion par relations ou en liaison avec des organismes telles que l'AFPA et, dans le cas de l'UNC, l'association Implic'Action⁵.

2 - Un dispositif « à hauteur d'homme »

Le 20 novembre 1917, devant la chambre des députés, Georges Clémenceau, le Tigre, un des co-fondateurs de l'UNC avec le père Daniel Brottier, déclarait : *« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. »*

L'UNC, qui accueille près de 10 500 adhérents Opex dans ses rangs, a développé un dispositif « à hauteur d'homme », matérialisé par la mise en place de comités consultatifs et de services adaptés aux besoins : aide aux blessés, aide aux veuves et orphelins de guerre et aux veuves d'anciens combattants, action sociale et solidarité, reconversion-recrutement, action civique et mémoire, législation⁶, sans oublier le service juridique et le service en charge des décorations nationales et associatives.

Fonctionnant sur un mode fédératif (97 fédérations départementales) et grâce à la puissance de son maillage territorial (3 000 associations locales) calqué sur le découpage politico-administratif de notre pays, l'UNC concrétise cette solidarité par l'aide apportée à ces anciens combattants, ressortissants de l'ONaCVG, toutes générations confondues, disséminés sur le territoire métropolitain et ultramarin. Elle se matérialise par l'aide à la constitution des dossiers de demandes de pensions, de secours ou de décorations, et par un soutien moral, en certaines circonstances. Elle leur permet de faire valoir leurs droits, de ne pas être oubliés, d'être entourés, les incitant ainsi à développer une forme de résilience au niveau personnel qui les pousse à témoigner, à contribuer à l'esprit de défense.

Agissant ainsi, l'UNC valorise l'exemple de ces femmes et hommes, toutes catégories et statuts confondus - pas moins de 15 000 par an - qui sont rendus à la vie civile et contribue au développement des forces morales au sein de la Nation⁷.

⁵ <https://implication.eu/>

⁶ Cf. site internet de l'UNC (<https://www.unc.fr>) à la rubrique Présentation/L'UNC en actions.

⁷ Cf. déclaration d'action civique et de mémoire 2022 « L'UNC et les Opex/Opint » (<https://www.unc.fr/images/stories/actions/declarationactioncivique2022.pdf>)

3^e PARTIE

Lien armées-Nation, esprit de défense et résilience, SNU et cadets de l'UNC, réserves

Dans le cadre du lien armées-Nation, l'UNC participe au développement de l'esprit de défense, à la préparation à la résilience, en contribuant à la formation à la citoyenneté, via l'action civique auprès des jeunes, en milieu scolaire et dans le cadre du SNU. Impliquée dans le dispositif des réserves, elle joue un rôle particulier au sein des unités militaires d'active pour l'entretien du patriotisme et le développement des forces morales.

1 - L'esprit de défense

La participation au développement de l'esprit de défense éveille une prise de conscience collective aux risques et menaces qui pèsent sur la société, conforte la volonté des citoyens de voir perdurer notre pays et se matérialise de plusieurs façons.

Les adhérents de l'UNC contribuent à la formation civique des jeunes mais aussi de nos concitoyens en général, par leur participation aux commémorations officielles ou locales, en intervenant et témoignant devant des publics de scolaires primaires et secondaires.

Dans ce cadre, l'UNC œuvre pour la mise en place et l'animation d'expositions (expositions propres ou fournies par l'ONaCVG).

Elle s'investit dans l'organisation et l'animation de conférences et colloques, sur des thèmes ciblés, en fonction de de l'actualité mémorielle (cycles mémoriels, 2022 pour l'Algérie, 2024 pour l'Indochine et la libération de la France, anniversaires d'Opex comme le Drakkar en 2023, Irak et ex-Yougoslavie en 2025).

L'UNC contribue autrement au développement de l'esprit de défense. *La Voix du Combattant*, son magazine mensuel, créé en 1919, au tirage d'environ 120 000 exemplaires, matérialise un effort d'informations multiformes : des témoignages, des articles à thématique historique, des reportages sur des unités d'active, des informations sur les droits et l'évolution de la législation au profit de anciens combattants et des militaires d'active. Des interviews ou entretiens, avec de hauts responsables telles ceux de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, Madame Patricia Mirallès, ou du général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre ont été publiés dans ses colonnes.

Ils favorisent le rapprochement des armées avec la société civile et permettent une meilleure connaissance mutuelle.

2 - La préparation à la résilience

La préparation à la résilience s'entend au niveau de l'individu mais surtout au niveau du pays. Les plans nationaux dits de résilience, de protection ou de survie, visent à anticiper et organiser la permanence de la capacité opérationnelle des institutions, des entreprises et du tissu sociétal, de façon à préparer un retour rapide au fonctionnement normal du pays.

De facto, l'UNC, association à la fois combattante – il s'agit d'un combat – et mémorielle contribue à la mobilisation des énergies du pays. Son soutien au SNU et son implication dans les réserves matérialise cette contribution.

3 - Service national universel (SNU et cadets de l'UNC)

Depuis la création du SNU en 2019, l'UNC s'est impliquée dans ce dispositif, au niveau de l'encadrement même, dans l'animation des modules mémoire et de formation civique, et dans les missions d'intérêt général (MIG).

Sont transmises aux adolescents de 15 à 17 ans, filles et garçons, engagés dans ce dispositif, des valeurs nationales, les notions de Nation, de patriotisme ou de respect du drapeau. Le SNU génère émulation, entraide, respect d'autrui, sans oublier ouverture d'esprit, sens de l'effort et confiance en soi.

Dans ce contexte, l'UNC a développé un dispositif particulier, les cadets de l'UNC⁸. Encadrés par des adhérents anciens militaires, réservistes de tous âges ainsi que par des militaires d'active, ils effectuent leur MIG au sein de l'UNC en s'impliquant dans les missions suivantes :

- parrainer un ancien combattant ou une veuve de guerre placé en EHPAD, ou vivant seul à son domicile, afin de développer des liens intergénérationnels ;
- s'engager à rendre des visites régulières, au moins deux fois par mois, notamment à celles et ceux qui n'ont plus de liens familiaux, afin de rompre leur solitude et leur redonner goût à la vie , recueillir leurs souvenirs et expériences ;
- participer activement aux cérémonies mémorielles organisées localement, en tant que porte-drapeaux, porte-gerbes ou porte-coussin, pour les remises de décorations, et lecteurs de témoignages et d'histoires édifiantes ;
- participer à l'animation des stands de l'UNC lors d'expositions, forums et salons associatifs ;
- participer, ponctuellement, à des opérations de nettoyage de monuments aux morts, de lieux de mémoire ;
- visiter des musées et salles d'honneur consacrés au monde combattant, beaucoup de ces activités étant organisées en liaison avec le soutien d'unités militaires, toutes armées, armes et services confondus ;
- visiter des unités d'active et assister à des présentations des métiers des forces armées.

4 - Les réserves

La loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 prévoit une montée en puissance significative des réserves au sein des armées, réparties par armes et services, avec un objectif, à terme, de 100 000 réservistes.

⁸ Cf. site internet de l'UNC (<https://www.unc.fr/cadets>) et la déclaration d'action civique et de mémoire 2024 « L'UNC et le SNU, forces morales et cadets de l'UNC » (<https://www.unc.fr/images/declarationactioncivique24.pdf>).

De nombreux adhérents de l'UNC sont engagés dans les réserves à différents niveaux, dont la réserve opérationnelle pour les plus jeunes. A ce titre, ils participent à certaines Opex mais aussi aux Opint de sécurité sur le territoire national.

Les qualifications personnelles et professionnelles des réservistes, issus directement du civil, sont mises au service du pays et, dans certains cas, valorisées par les emplois tenus sous les armes.

Il ne faut pas oublier que les réservistes présents au sein des unités opérationnelles sont des militaires à part entière, avec les mêmes devoirs et les mêmes droits. Dans ce domaine, l'UNC veille à ce qu'ils soient respectés⁹.

Par le biais des réserves, l'UNC est présente au sein des unités militaires lors des hommages rendus, présentations aux drapeaux, fêtes régimentaires, cérémonies de retour d'Opex. Les familles, par conséquence, sont aussi impliquées.

5 - Des actions spécifiques en direction des unités militaires

Si l'on se réfère aux deux citations en préambule, nos gouvernants et la hiérarchie militaire sont conscients du rôle des associations comme lien entre les armées et la société civile, et incitent à ce rapprochement.

Des actions d'information directes sont menées à bien, par l'UNC, au sein des unités militaires, avec l'accord des chefs de corps, sous forme de présentations aux catégories de personnel, de stands lors des portes ouvertes ou en marge des cérémonies déjà citées.

Des actions ciblées sont menées en direction des futurs cadres de nos armées, ainsi vers l'académie militaire des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)¹⁰.

Un travail d'information, de sensibilisation plutôt, est mené par l'UNC, vers ces futurs officiers, portant sur l'existence et le rôle, souvent méconnus, des associations combattantes auprès des armées ainsi que de leurs liens avec la société civile. Il est matérialisé par la mise en place de documentation, de mini-stands éphémères et la présence d'un stand de l'UNC lors du Triomphe. Cette manifestation annuelle, au mois de juillet de chaque année, marque la sortie de l'AMSCC des promotions d'officiers, après des cycles d'études de quelques mois (École militaire des aspirants de Coëtquidan), de deux (École militaire interarmes) ou trois ans (École spéciale militaire de Saint-Cyr).

Ces officiers sont jeunes. Ils ont de l'allant. Le rôle des associations, dans le renforcement des forces morales, ne semble pas, de prime abord, les intéresser, à moins de l'inclure dans leur programme de formation générale. Pourtant, l'information diffusée ne peut que les aider dans l'exercice de leur commandement à venir, à tous les niveaux.

En effet, au sortir de l'AMSCC et après un an en école d'application de spécialité, ces jeunes officiers, femmes et hommes, prennent le commandement d'unités opérationnelles. Sur le

⁹ Cf. déclaration d'action civique et de mémoire 2023 « L'UNC et les réserves. Esprit de défense et résilience » (<https://www.unc.fr/activites/actions-civiques>).

¹⁰ Cf. site internet de l'AMSCC (<https://www.terre.defense.gouv.fr/amscc>)

plan humain, ils ont la charge d'un groupe de femmes et d'hommes à commander et gérer, composé de jeunes mais aussi de plus anciens susceptibles, à terme, de rejoindre le dispositif DDR évoqué *supra*. Ces derniers, « jeunes anciens combattants », sont poussés hors de l'institution militaire pour de multiples raisons : fin de contrat, inaptitudes physiques et/ou psychiques, choix personnels, lassitude, dégoût même, etc.

Autant que soient connus l'existence même et le rôle d'une association combattante, telle que l'UNC, sur le plan matériel mais aussi moral.

4^e PARTIE

L'UNC association force de proposition et de conseil

Apolitique, l'UNC se veut, au niveau national, force de proposition et de conseil auprès des instances gouvernementales du moment, dans les domaines de la mémoire et de la défense du monde combattant, mais aussi au niveau départemental et local.

1 - Au niveau départemental et local

Le rôle de l'UNC, à ce niveau, est souvent méconnu.

Au niveau départemental, l'UNC est très bien représentée au sein des commissions des conseils départementaux pour les combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation qui ont, entre autres, des missions de reconnaissance, de réparation, de solidarité et de mémoire. Elle est impliquée dans l'organisation, en liaison avec les antennes locales de l'ONaCVG, dans l'organisation de stages de porte-drapeaux, de manifestations, de rallyes et concours sur des sujets mémoriels.

Dans les communes et communautés de communes, les actions sont relayées par les correspondants défense des communes. Ces élus sont souvent membres d'associations mémorielles et/ou combattantes, dont l'UNC, ce qui facilite l'organisation de ces différentes manifestations, notamment en présence de troupes, quand la région concernée a la chance d'avoir des garnisons implantées sur son territoire.

Ainsi, des présentations au drapeau ou à l'étendard, hors garnison, en présence de la population locale, contribuent à renforcer le patriotisme et éveiller un intérêt pour la chose militaire et, dans certains cas, pour le métier des armes.

Cet intérêt est renforcé quand sont présents des jeunes du SNU et des préparations militaires ou des cadets (de l'UNC, de la gendarmerie ou de la défense). Indirectement, familles, scolaires et public en général sont sensibilisés.

2 - Au niveau national

21 - Avec les instances gouvernementales

Comme d'autres associations, l'UNC est en contacts réguliers avec les membres du Gouvernement en charge du monde combattant, ministre des Armées et ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargé de la Mémoire et des Anciens combattants, ce qui permet la transmission de messages et avis en haut lieu.

Ainsi, a été contrée l'initiatives d'élus de la République qui cherchaient à faire assimiler les blessures au combat, ou même en service, à de simples accidents du travail, faisant fi du statut particulier du militaire.

Il en est de même pour le lancement d'études visant à remettre en question la départementalisation de l'ONaCVG, la retraite du combattant ou la rente mutualiste.

22 - L'UNC et les commissions de la défense

Les associations sont régulièrement auditionnées par les commissions de la défense de l'assemblée nationale et du Sénat.

A cette occasion, l'UNC peut alors exprimer aux élus de la Nation les préoccupations ou observations quant à des mesures envisagées, ou prises, par le Gouvernement du moment.

Pour plus d'efficacité, elle est en convergence avec d'autres associations, au sein du comité national d'entente (CNE) afin de parler d'une même voix quand l'armée française et l'esprit de défense sont attaqués.

L'UNC a proposé la création d'un CNE des blessés.

23 - Les associations et les groupes de travail

Au niveau national, des groupes de travail (GT) sont régulièrement constitués, portant sur des thèmes particuliers tels que la mémoire combattante, les commémorations, les tombes des morts pour la France, l'organisation de cycles mémoriels, etc.

Associations et autres organismes, tels que le service historique de la défense et l'ONaCVG y sont invités.

Les associations, dont l'UNC, sont aussi consultées, dès qu'il s'agit des droits des militaires d'active, de réserve et des anciens combattants, soit par les instances gouvernementales, soit par les élus de la République, ainsi le groupe de travail des blessés qui a permis la mise en place d'une politique cohérente de la gestion de leurs droits, de l'organisation des soins et de leur suivi.

L'avis des associations, dont l'UNC, a été sollicité dans le cadre de la préparation de la dernière loi de programmation 2024-2030 qui englobe, *de facto*, l'ensemble des sujets traités dans le présent document¹¹.

24 - L'UNC et l'ONaCVG

L'UNC a des relations très étroites avec l'ONaCVG, opérateur public qui intervient dans les domaines de la mémoire, de la reconnaissance et de la réparation.

Le président national de l'UNC, le général de corps aérien (2S) Hervé Longuet est, depuis le 27 janvier 2024, 1^{er} vice-président de l'ONaCVG.

La présidente du comité d'aide sociale et de solidarité de l'UNC, Marie-Annick Allair (UNC-22) représente l'association dans la commission du Bleu de France¹².

¹¹ Cf. <https://www.defense.gouv.fr/ministere/politique-defense/loi-programmation-militaire-2024-2030>.

¹² Cf. <https://www.onac-vg.fr/>.

CONCLUSION

Association à la fois mémorielle et combattante, l'UNC contribue à la défense de la France et de ses valeurs républicaines, « Liberté, Égalité, Fraternité », valeurs qu'elle porte depuis plus d'un siècle, grâce à l'action menée par ses adhérents dans les départements métropolitains et ultra-marins.

Le général de Courrèges, commandant de l'AMSCC de xxx à 2024, avait dit le jour de sa prise de commandement à la tête de la 27^e brigade d'infanterie de montagne : « *Le militaire, c'est une sentinelle de la Nation.* » Aujourd'hui, il peut être affirmé : « *Les associations mémorielles et/ou combattantes, dont l'UNC, sont des sentinelles de la Nation.* »

Gardienne de la patrie, l'UNC joue un rôle primordial dans notre société, particulièrement dans le renforcement des forces morales de notre pays et de ses armées.

Dans une société où l'intérêt individuel prévaut souvent sur l'intérêt collectif, elle contribue au ravivage d'un esprit de défense, au réveil d'une conscience citoyenne et à une forme de réarmement civique.

En ces temps troublés, un pays n'est respecté que s'il exprime sa force morale, sa capacité de résilience et un courage ancré dans la volonté de son peuple.

L'UNC et ses adhérents s'y emploient au quotidien.

ANNEXE

Calendrier des commémorations et hommages nationaux 2025 (sous réserve de modifications)

Année 1915 :

- Sauvetage d'Arméniens par la marine française.

Année 1945 :

- Combats de l'Authion, des Vosges et de l'Alsace (poche de Colmar)
- Réduction des poches (Lorient, St Nazaire et Royan).
- Retour des absents (déportés, prisonniers de guerre, service du travail obligatoire (STO). et malgré nous (pour les provinces de l'Est).
- Coup de force japonais en Indochine du 9 mars 1945.
- Reddition des puissances de l'Axe (Allemagne/Italie/Japon) : (maréchaux de Lattre et Leclerc)
- Commémoration du 8 Mai 1945

Personnalités à l'honneur :

- Maréchal de Lattre
- Général Delestraint (Résistance).

Opex :

- 35^e anniversaire de l'opération Daguet (Irak).
- 30^e anniversaire de la reprise du pont de Vrbanja (Sarajevo).